



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon
—
Collégiale Saint-Just

Numéro 108 – Juin – Juillet & Août 2017 - 1 euro



Bien chers fidèles,

C'est avec les traditionnelles cérémonies liturgiques de la fête Dieu et de la Saint Irénée que nous avons conclu notre année pastorale.

Mais un évènement important a marqué plus que les autres le troisième trimestre : la première visite du cardinal à Saint-Just pour conférer le sacrement de confirmation à une cinquantaine de nos fidèles.

Quelle joie et quelle émotion que de pouvoir assister pour la première fois à une messe pontificale dans le cadre majestueux de notre collégiale, écrin idéal pour une telle cérémonie.

C'est bien évidemment une grande action de grâce vers le ciel qui doit prédominer dans nos cœurs. Remercions surtout pour toute l'action de Dieu dans nos âmes au cours de cette année pastorale.

Comme je vous l'annonçais le soir de notre dîner paroissial, certaines choses vont évoluer l'année prochaine. J'y reviendrai plus précisément lors de notre rentrée paroissiale.

A présent, il faut penser à nous reposer. Mais ne mettons pas de côté notre relation avec Dieu. Pensons à revenir à notre chapelet quotidien, à réinstaurer la prière du soir en famille si elle s'était étiolée avec l'accélération de la fin d'année, à nous préoccuper des personnes qui attendent notre attention, à nous reposer sans pour autant nous relâcher.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre rentrée paroissiale en la solennité de Saint Just le dimanche 3 septembre. Nous aurons la grande joie de vénérer pour la première fois les reliques de notre saint protecteur, je l'espère dans son magnifique reliquaire restauré. Notez aussi que notre pèlerinage de rentrée aura lieu à Paray-le-Monial le samedi 16 septembre.

En attendant, je vous confie à Notre Dame de Fourvière et à nos saints protecteurs.

Que Dieu vous garde !

Abbé Brice Meissonnier, *fssp*,
Supérieur.



LA LITURGIE LYONNAISE

Depuis la fête de Saint-Irénée, patron de l'archidiocèse de Lyon, nous avons repris à la messe de 8h30 le dimanche, la célébration de l'antique et vénérable rit lyonnais. Dans un diocèse, dans une ville et encore plus dans une église où seul ce rit fut célébré pendant des siècles jusqu'en 1969, il nous a semblé important de maintenir l'un des trésors de la liturgie catholique ! Envié par les saints et admiré par les papes, le rit lyonnais faisait l'honneur et la fierté de la Sainte Eglise de Lyon ! Il y a bientôt trente ans, lorsque la Fraternité Saint-Pierre a commencé son apostolat dans l'archidiocèse, nombre de fidèles et de prêtres lyonnais se sont étonnés que l'on ne reprisse point sa célébration ! Bien évidemment cela demandait réflexion, autorisation et surtout préparations ! A notre arrivée à Saint-Just, la question s'est à nouveau posée. En effet, cette église, l'une des plus importantes de l'histoire de la ville, avait été durant des siècles un écrin pour cette liturgie. Bien des emplacements, des dispositions et du mobilier liturgique étaient essentiellement conçus pour elle. On peut même dire que Saint-Just est l'une des rares églises de Lyon où l'on puisse encore célébrer le rit Lyonnais dans son cadre idéal. En outre, la collégiale fut au début du XIX^{ème} siècle, grâce à son curé l'Abbé Boué, l'un des hauts lieux de la restauration de la liturgie lyonnaise après les désastres de la réforme de Mgr de Montazet et ceux de la période révolutionnaire ! De plus, la Commission « Ecclesia Dei » nous a confirmé que le rit Lyonnais était une émanation du rite romain et qu'il était donc compris dans la législation du Motu Proprio « Summorum Pontificum » de Benoit XVI.

C'est donc un honneur, mais aussi une responsabilité que de maintenir ce rit qui fit la grandeur, la richesse et la particularité de la Sainte Eglise de Lyon. Il façonna aussi les très nombreux saints de notre diocèse. C'est en effet ce rit que célébraient le saint-Curé d'Ars ou le Bienheureux Antoine Chevrier, c'est ce rit auquel assistaient quotidiennement Sainte Claudine Thévenet, Sainte Thérèse Couderc, Pauline Jarricot ou bien encore la Mère Marie-Joseph Chavent ...

En voici une brève histoire et quelques explications. ABM+

HISTORIQUE

Le diocèse de Lyon possède une liturgie particulière très ancienne : elle date environ de l'époque carolingienne (VIII^{ème} - IX^{ème} siècle) et vient, en droite ligne, de Rome.

L'empereur Charlemagne, poursuivant la réforme liturgique (établir à tout prix dans les Gaules la liturgie romaine à la place des anciens rites locaux) entreprise par son père Pépin le Bref, envoya à Lyon, dont le siège était vacant vers 789 et où régnait un grand désordre au civil comme au religieux, un de ses chapelains, Leidrade, avec mission de réorganiser le culte selon les usages observés dans la chapelle palatine d'Aix. Le nouvel archevêque connaissait fort bien la liturgie romaine, à laquelle son souverain était si attaché ; il avait vu comment elle se pratiquait, dans ce livre romain appelé « sacramentaire grégorien » (ancêtre du missel), dont le pape Adrien I^{er} venait d'adresser des exemplaires officiels à Charles, et aussi dans ce vieux cérémonial (« ordo romanus ») établi à Rome entre les années 768 et 772, décrivant les rites solennels de la messe papale, et dont les exemplaires se répandaient à travers les provinces de l'empire, avec cette note ajoutée au texte romain, qui achevait de le rendre plus sympathique : « les évêques célèbrent tout comme le Souverain Pontife. »



ARMES DU CHAPITRE DE LYON

Dans l'ensemble, Leidrade adopta ce rit romain-grégorien tel qu'on le suivait à Aix-la-Chapelle et le fit observer dans l'Eglise de Lyon. Cependant le zélé réformateur dut garder bon nombre d'usages et de textes anciens empruntés à la vieille liturgie franque. C'est ce mélange romano-franc qui constitue aujourd'hui la liturgie lyonnaise. A ce nouveau rit importé par

l'envoyé impérial, durant à peu près dix siècles, les archevêques de Lyon et surtout le vénérable chapitre s'efforcèrent de rester fidèles. Ils conservèrent jalousement cet héritage liturgique, malgré bien des épreuves, des vicissitudes, des modifications aussi (surtout à partir du XVIII^{ème} siècle), dont l'historique serait très intéressant mais trop long pour figurer ici.

A la messe basse, le prêtre observe un certain nombre de particularités, variante de l'Ordinaire romain. Mais si l'on veut saisir davantage toute l'originalité du rit lyonnais, il faudrait prendre part à une messe pontificale ou solennelle. D'ailleurs, la messe basse n'est qu'une réduction étriquée de la messe chantée, celle-ci n'étant qu'une messe pontificale diminuée. Aussi, il paraît utile et digne de l'eucharistie de jeter un rapide coup d'œil sur le cérémonial lyonnais de la messe pontificale¹ et solennelle, dont l'Eglise de Lyon se fait une gloire d'entourer la consécration du corps et du sang du Seigneur. On sera frappé par l'ampleur et la majesté des rites, mais aussi par une certaine sobriété et austérité.

LE CADRE

Tout d'abord, pour comprendre les cérémonies de la liturgie lyonnaise, il faut avoir un petit aperçu de la disposition du chœur. Nous donnons celui de la primatiale où les rites se déroulent avec toute l'ampleur que requiert l'église de l'archevêque et du chapitre ; c'est sur lui que prend modèle le chœur, bien réduit le plus souvent, des églises du diocèse.

Au fond de l'abside et au centre se dresse la « cathedra » ou le trône archiépiscopal. De part et d'autre court un banc de pierre à deux degrés assez larges : sur le degré supérieur prennent place les prêtres, sur l'inférieur les ministres et les sous-diacres.

¹ Une comparaison du pontifical lyonnais actuel avec le vieux romain du VII^{ème} – IX^{ème} siècle, connu par cet ancien cérémonial dont nous avons parlé, nous montre la corrélation à peu près complète qui existe entre les deux rites.

A quelques mètres devant le trône se trouve l'autel majeur, une immense table avec un simple degré de cinq centimètres pour la croix et les chandeliers. Un petit autel lui est adossé, celui de Saint-Spérat. Cet autel sert de crédence. Le voisinage de l'autel, circonscrit par une barrière, appelée le cancel, constitue le *sanctuaire*.

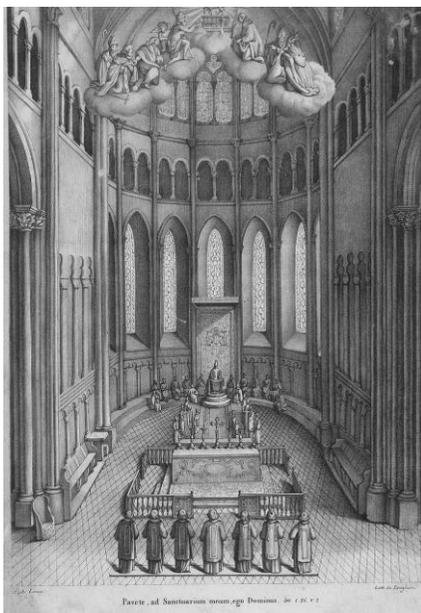
En avant de l'autel, et trois marches plus bas, se trouvent les stalles pour le chapitre et le clergé : cette partie s'appelle le *chœur*. Autrefois il était séparé de la nef par le jubé, aujourd'hui par la balustrade de communion.

Tout l'espace qui entoure l'autel, en dehors du cancel, s'il y en a, depuis le chœur jusqu'au fond de l'abside, s'appelle le *presbytère*.

LA MESSE PONTIFICALE

Pendant le chant de l'heure canoniale de tierce, qu'il est venu entonner solennellement, l'archevêque revêt à la sacristie les ornements de la messe avec tous les officiants.

C'est au chant de l'introït que les trente-six officiants se dirigent vers le chœur dans l'ordre suivant : derrière le bâtonnier, sept acolytes en aube, portant des chandeliers ; le porte-croix archiépiscopale et le porte-crosse, en chape (ils ont remis, pour la procession, leurs insignes aux chanoines diacre et sous-diacre) ; six sous-diacres et le « grand sous-diacre », en tunique ; six diacres et l'archidiacre, en dalmatique ; six prêtres en chasuble ; l'archevêque entre ses deux assistants, vêtus de la chape, qui soutiennent avec lui le grémial (sorte de grande couverture) ; enfin quatre porte-insignes (livre, bougeoir, mitre et manipule), en chape.



Les six prêtres ne cesseront pas d'être avec l'archevêque, partageant avec lui l'honneur de siéger à ses côtés et de l'assister à l'autel pour le sacrifice. Le jeudi saint, ils *concelebrent* réellement avec lui.

Arrivé devant l'autel, en dehors du cancel, l'archevêque dialogue avec les prêtres et les diacres les prières de la confession. Une fois ces prières achevées, il monte à l'autel. Les six prêtres l'y accompagnent et se tiennent debout aux côtés de l'autel ; ils baisent l'autel en même temps que le pontife. Puis l'archevêque va à son trône d'où il présidera la « liturgie évangélique » ; les prêtres le précèdent et prennent place sur le banc de pierre de l'abside.

Les diacres restent debout devant l'autel, figurant les sept anges qui se tiennent constamment debout devant le trône de Dieu². A partir de la collecte, les sous-diacres seront derrière l'autel et leur feront face jusqu'à la fin de la messe.

Entre l'épître et l'évangile, a lieu un rite étrange appelé « administration et gustation du vin ». C'est la préparation de la matière du sacrifice. La petite procession qui s'organise à cette occasion et à laquelle prennent part cinq acolytes, les sous-diacres, les diacres et le prêtre sacristain accompagné du matriculaire, nous montre le respect de l'Eglise pour ce qui va devenir le corps et le sang du Seigneur.

Après l'évangile, l'archevêque baise le livre des évangiles que lui présente l'archidiaque, avec ces mots : « Voici les saints évangiles » ; il répond : « J'y crois : je le confesse ». Les six prêtres et le clergé, dans les stalles, font la même réponse en baisant l'évangélaire que leur présente le « grand sous-diaque ».

Après le chant du Credo, le pontife se lave les mains et se rend à l'autel, avec ses ministres, pour célébrer l'eucharistie. Les six prêtres lui offrent les hosties à consacrer pour la communion. Les chanoines font une offrande

² Apocalypse 8. 2

monétaire. L'archevêque encense les oblats et l'autel, suivant l'usage lyonnais. L'archidiacre encense le tour du sanctuaire à toutes chaînes. Après l'encensement, les six prêtres reprennent leurs places aux coins de l'autel et y demeurent jusqu'à la fin. Depuis l'offrande des oblats jusqu'au *Pater*, le sous-diacre porte la patène dans son manipule et la tient élevée.

Tous les officiants viennent devant l'autel pour la consécration, quatre des acolytes portant des flambeaux. Sous-diacres et acolytes reviennent devant l'autel pour le chant du *Pater* au cours duquel a lieu la petite élévation et y demeurent pour recevoir la bénédiction pontificale. Après le chant du *Libera nos* et la fraction, le pontife donne au peuple la bénédiction solennelle, composée de cinq formules de souhaits (trois variant avec la fête, les deux dernières toujours invariables), ponctuées chacune d'un *Amen* chanté par tous. Cette bénédiction est précédée de l'invitation de l'archidiacre, élevant la crosse : « Courbez-vous pour recevoir la bénédiction. » La paix n'est donnée ni aux ministres ni au chœur.

Tous les officiants, sauf les prêtres (à moins qu'ils ne concélébrent), communient et se purifient la bouche avec un peu de vin que leur présente le « grand sous-diacre ». Après les ablutions servies par le « grand sous-diacre » et le « grand acolyte », le pontife, ayant essuyé le calice, met le purificateur à l'intérieur de la coupe, la patène par-dessus ; puis, tenant le calice horizontalement, il le donne à l'archidiacre, qui le fait passer de la même manière au « grand sous-diacre », lequel va le déposer sur l'autel de Saint-Spérat.

Il n'y a pas de bénédiction finale. Aussitôt après le chant de *Ite missa est*, tous saluent l'autel d'une génuflexion et reviennent à la sacristie ; c'est pendant le trajet que le pontife récite le prologue de l'évangile de saint Jean.

LA MESSE SOLENNELLE

Dans la messe solennelle, même un simple prêtre suit sensiblement le cérémonial que l'on vient de décrire. Ce cérémonial de la messe solennelle paraît toutefois plus austère qu'au romain actuel. Il connaît une certaine

« amplitude de jeu ». En effet, toutes les fois que c'est possible, aux fêtes de 1^{ème} classe, le célébrant, le diacre et le sous-diacre ont chacun quatre assistants ; aux fêtes de 2^{ème} classe, ils en ont deux. Dans tous les cas, il n'y a que deux acolytes. Parfois, aux très grandes fêtes, si l'archevêque n'officie pas, célébrant, diacre et sous-diacre ont chacun six assistants, et alors il y a sept acolytes. Ces divers échelons nous représentent autant de réductions de la messe pontificale.

Voici quelques particularités déjà remarquées plus haut, mais qui accusent davantage la différence qui existe avec le romain actuel.

Ayant achevé les prières de la confession, le célébrant monte à l'autel et baise le livre des évangiles placé sur l'autel au début ; il n'y a pas d'encensement. Après avoir chanté la collecte, il va s'asseoir à son siège et lit en aparté l'épître, le graduel, etc. jusqu'à l'antienne de l'offertoire inclusivement. C'est là qu'il bénit le diacre et l'encens, avant l'évangile.

Pendant le chant du graduel et de l'alléluia, le diacre et le sous-diacre font l'administration à la crédence, derrière l'autel. A la primatiale, elle est faite par le maître des cérémonies à une crédence située près d'une colonne à gauche de l'abside, pendant le chant de l'évangile.

A l'évangile, le thuriféraire précède le diacre portant l'évangélaire. Ce dernier n'encense pas le « texte » avant de commencer l'évangile. Le célébrant et tout le clergé présent au chœur baisent l'évangélaire avec respect.

Les rites de l'offertoire s'ouvrent par une ablution des mains. Puis tout se déroule jusqu'à la fin comme à la messe pontificale. Bien entendu, le célébrant ne donne pas la bénédiction solennelle après le *Pater*, réservée à l'archevêque.

Parfois entre le premier et deuxième « Agnus Dei », se chante une antienne très belle et très ancienne, le *Venite populi*.

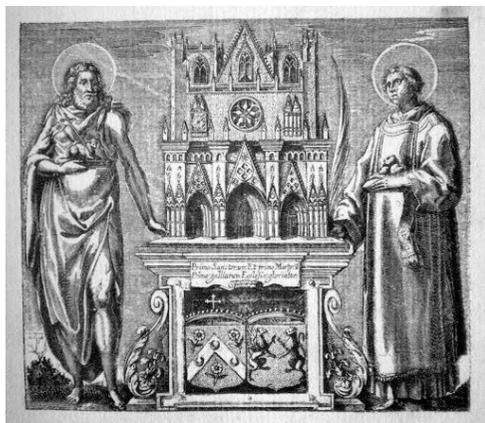
Après *Ite missa est*, le célébrant récite la prière *Placeat*, baise l'autel, bénit le peuple (excepté à la primatiale) et se retire avec ses ministres à la sacristie, en récitant le prologue de l'évangile de saint Jean.

L'Eglise de Lyon est très attachée à son rit, par fidélité à ses traditions anciennes sans doute, mais surtout parce qu'il témoigne de la diversité dans l'Eglise au sein de l'unité. C'est à Lyon que Pie XI envoya des orthodoxes afin de leur montrer le grand respect qu'a l'Eglise des usages divers au point de vue liturgique.

PARTICULARITES DU RIT LYONNAIS

OBJETS ET VETEMENTS DU CULTE

Le corporal : à Lyon, on a conservé l'usage du *grand corporal* qui a même largeur que le petit corporal mais une longueur double, et dont la partie postérieure couvre le calice et l'enveloppe comme d'un linceul. Cependant, on peut utiliser la *pale*.



Le pavillon : le pavillon, ou conopée, richement orné, de la couleur des ornements et de même tissu, remplace le voile du calice à la messe solennelle.

L'aube : tous les ministres la revêtent pour officier.

L'amict : selon l'antique usage lyonnais, il se porte par-dessus l'aube.

Le manipule : les lecteurs en font aussi usage à la messe, mais ils le portent entre le medius et l'annulaire gauches.

Le colletin : c'est un col que l'on porte autour du cou sur la dalmatique et la tunique, et qui s'attache avec des rubans.

La planète : sorte de chasuble sans attaches que le diacre et le sous-diacre utilisent aux messes pénitentielles, ainsi que le 2^{ème} et 3^{ème} dimanche de Carême et le 1^{er} dimanche de la Passion.

La chape est utilisée aussi par le diacre pour toutes les processions hors de l'église quand il porte le livre des évangiles, et par les chantres à certains jours.

Le voile huméral : au rit lyonnais, on ne l'emploie pas pour porter les vases sacrés.

Le surplis est l'habit de chœur pour les clercs.

La couleur des ornements. Le *cendré* : aux fêtes de Carême (à son défaut, on utilise le violet).

COMMENT SERVIR LA MESSE

Les principales différences entre le rit lyonnais et le rit romain sont les suivantes :

Génuflexions et inclinations : chaque fois que l'on passe devant l'autel, faire une génuflexion au milieu. S'il n'y a pas le Saint Sacrement, faire simplement une inclination de tête, tourné vers la croix. Lorsque l'on quitte sa place pour aller à quelque endroit, faire une génuflexion médiocre à la place où l'on est. Quand on s'approche de l'autel, faire une petite génuflexion et si l'on y reste quelque temps, en faire une seconde en partant. En présentant les burettes, au Lavabo et aux ablutions, saluer le prêtre d'une petite génuflexion avant et après.

Sonneries : à la *petite élévation* qui se fait pendant le *Pater*, et non pas avant celui-ci, sonner quand le prêtre élève l'hostie et le calice.

RUBRIQUES DIVERSES

Introït : aux messes solennelles, le chant de l'introït est *trionphé*, c'est-à-dire que l'on reprend la première phrase de l'antienne avant le *Gloria Patri*. Il en est de même pour l'*Asperges me* avant la grand-messe et pour certains graduels, offertoires et autres antiennes.

Au Temps de la Passion, l'introït se dit avec le *Gloria Patri*.

Gloria : en Avent et à partir du dimanche de la Septuagésime jusqu'au mercredi saint, on omet le Gloria à toutes les fêtes sauf aux fêtes de 1^{ème} classe. On l'omet également aux messes votives de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} classe et aux messes de la Sainte Vierge le samedi, mais non aux messes votives de 1^{ère} classe.

A toute grand-messe, au Gloria, on s'agenouille aux mots *Suscipe deprecationem nostram*.

Oraisons : la *conclusion des oraisons* diffère légèrement du rit romain : au latin, on place *Deus* avant *in unitate Spiritus Sancti*.

Pendant tout le Carême, aux messes de la férie, on dit le *Flectamus genua* avant toute collecte sauf les mémoires. Mais on l'omet à la collecte qui suit la lecture du vendredi saint et à celles de la vigile pascale.

Le *Flectamus genua* se dit de la manière prescrite au rit romain : il est dit ou chanté par le célébrant ou le diacre ; puis on s'agenouille et on prie quelques instants en silence. Il en est de même pour le *Levate*, puis on se lève.

Lectures : aux messes solennelles, les lectures des Quatre-Temps et du Carême, celles du vendredi saint et de la vigile pascale, sont chantées par un lecteur tenant le manipule entre le medius et l'annulaire de la main gauche.

Proses et séquences : à la fin de l'alléluia qui précède la prose ou la séquence, on répète l'alléluia au lieu de le reporter après comme au rit romain.

La prose peut s'omettre aux messes basses ; la séquence doit se dire à toutes les messes ; on les omet l'une et l'autre aux messes votives de 4^{ème} classe.

Croix voilées : déjà aux vêpres du 1^{er} dimanche de Carême, on voile le crucifix qui surmonte le fond du chœur. A partir des 1^{ères} vêpres du 1^{er} dimanche de la Passion, on voile toutes les croix, sauf celles qui sont sur les autels ou celles qu'on porte en procession. La couleur du voile n'est pas toujours le violet.

PIE XI PROCLAME NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION PATRONNE PRINCIPALE DE LA FRANCE



« La Vierge Marie Mère de Dieu, sous le titre de son Assomption dans le ciel, a été régulièrement choisie comme principale patronne de toute la France. Les Pontifes romains nos prédécesseurs ont toujours, au cours des siècles, comblé des marques particulières de leur paternelle affection la France, justement appelée Fille aînée de l'Eglise. Notre prédécesseur de sainte mémoire, le pape Benoît XV, qui eut profondément à cœur le bien spirituel de la France, a pensé à donner à cette nation, noble entre toutes, un gage spécial de sa bienveillance. En effet, lorsque, récemment, Nos Vénérables Frères les cardinaux, archevêques et évêques de France, d'un consentement unanime, lui eurent transmis par Notre Vénérable Frère Stanislas Touchet, évêque d'Orléans, des supplications ardentes et ferventes pour qu'il daignât proclamer patronne principale de la nation française la bienheureuse Vierge Marie reçue au ciel, et seconde patronne céleste sainte Jeanne, pucelle d'Orléans, Notre prédécesseur fut d'avis de répondre avec bienveillance à ces pieuses requêtes. Empêché par la mort, il ne put réaliser le dessein qu'il avait conçu. Mais à Nous, qui venons d'être élevé par la grâce divine sur la Chaire sublime du Prince des apôtres, il Nous est doux et agréable de remplir le vœu de notre très regretté

prédécesseur et, par Notre autorité suprême, de décréter ce qui pourra devenir pour la France une cause de bien, de prospérité et de bonheur.

Il est certain, selon un ancien adage, que le royaume de France a été appelé le royaume de Marie, et cela à juste titre. Car, depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à notre temps, Irénée et Eucher de Lyon, Hilaire de Poitiers, Anselme, qui, de France, passa en Angleterre comme archevêque, Bernard de Clairvaux, François de Sales, et nombre d'autres saints docteurs, ont célébré Marie et contribué à promouvoir et amplifier à travers la France le culte de la Vierge Mère de Dieu. A Paris, dans la très célèbre Université de Sorbonne, il est historiquement prouvé que dès le XIII^{ème} siècle la Vierge a été proclamée conçue sans péché. Même les monuments sacrés attestent d'éclatante manière l'antique dévotion du peuple à l'égard de la Vierge : trente-quatre églises cathédrales jouissent du titre de la Vierge Mère de Dieu, parmi lesquelles on aime à rappeler comme les plus célèbres, celles qui s'élèvent à Reims, à Paris, à Amiens, à Chartres, à Coutances et à Rouen. L'immense affluence des fidèles accourant de loin chaque année, même de notre temps, aux sanctuaires de Marie, montre clairement ce que peut dans le peuple la piété envers la Mère de Dieu et plusieurs fois par an la basilique de Lourdes, si vaste qu'elle soit, paraît incapable de contenir les foules innombrables des pèlerins. La Vierge en personne, trésorière de Dieu de toutes les grâces, a semblé, par des apparitions répétées, approuver et confirmer la dévotion du peuple français. Bien plus, les principaux et les chefs de la nation se sont fait gloire longtemps d'affirmer et de défendre cette dévotion envers la Vierge. Converti à la vraie foi du Christ, Clovis s'empresse, sur les ruines d'un temple druidique, de poser les fondements de l'église Notre-Dame, qu'acheva son fils Childebert. Plusieurs temples sont dédiés à Marie par Charlemagne. Les ducs de Normandie proclament Marie Reine de la nation. Le roi saint Louis récite dévotement chaque jour l'office de la Vierge. Louis XI, pour l'accomplissement d'un vœu, édifie à Cléry un temple à Notre-Dame. Enfin, Louis XIII consacre le royaume de France à Marie et ordonne que chaque année, en la fête de l'Assomption de la Vierge, on célèbre dans toutes les diocèses de France de solennelles fonctions : et ces pompes solennelles, Nous n'ignorons pas qu'elles continuent de se dérouler chaque année.

En ce qui concerne la Pucelle d'Orléans que Notre prédécesseur a élevée aux suprêmes honneurs des saints, personne ne peut mettre en doute que ce soit sous les auspices de la Vierge qu'elle ait reçu et rempli la mission de sauver la France ; car d'abord, c'est sous le patronage de Notre-Dame de Bermont, puis sous celui de la Vierge d'Orléans, enfin de la Vierge de Reims, qu'elle entreprit d'un cœur viril une si grande œuvre, qu'elle demeura sans peur en face des épées dégainées et sans tache au milieu de la licence des camps, qu'elle délivra sa patrie du suprême péril et rétablit le sort de la France. C'est après avoir reçu le conseil de ses voix célestes qu'elle ajouta sur son glorieux étendard le nom de Marie à celui de Jésus, vrai Roi de France. Montée sur le bûcher, c'est en murmurant au milieu des flammes en un cri suprême, les noms de Jésus et de Marie, qu'elle s'envola au ciel. Ayant donc éprouvé le secours évident de la Pucelle d'Orléans, que la France reçoive la faveur de cette seconde patronne céleste : c'est ce que réclament le clergé et le peuple, ce qui fut déjà agréable à Notre prédécesseur et qui Nous plaît à Nous-mêmes.

C'est pourquoi, après avoir pris les conseils de nos Vénérables Frères les cardinaux de la Sainte Eglise Romaine préposés aux Rites, motu proprio, de science certaine et après mûre délibération, dans la plénitude de Notre pouvoir apostolique, par la force des présentes et à perpétuité, Nous déclarons et confirmons que la Vierge Marie Mère de Dieu, sous le titre de son Assomption dans le ciel, a été régulièrement choisie comme principale patronne de toute la France auprès de Dieu, avec tous les privilèges et les honneurs que comportent ce noble titre et cette dignité. De plus, écoutant les vœux pressants des évêques, du clergé et des fidèles des diocèses et des missions de la France, Nous déclarons avec la plus grande joie et établissons l'illustre Pucelle d'Orléans, admirée et vénérée spécialement par tous les catholiques de la France comme l'héroïne de la religion et de la patrie, sainte Jeanne d'Arc, vierge, patronne secondaire de la France, choisie par le plein suffrage du peuple, et cela encore d'après Notre suprême autorité apostolique, concédant également tous les honneurs et privilèges que comporte selon le droit ce titre de seconde patronne.

En conséquence, nous prions Dieu, auteur de tous biens, que, par l'intercession de ces deux célestes patronnes, la Mère de Dieu élevée au ciel et sainte Jeanne d'Arc, vierge, ainsi que des autres saints patrons des lieux et

titulaires des églises, tant des diocèses que des missions, la France catholique, ses espérances tendues vers la vraie liberté et son antique dignité, soit vraiment la fille première-née de l'Eglise Romaine ; qu'elle échauffe, garde, développe par la pensée, l'action, l'amour, ses antiques et glorieuses traditions pour le bien de la religion et de la patrie. Nous concédons ces privilèges, décidant que les présentes Lettres soient et demeurent toujours fermes, valides et efficaces, qu'elles obtiennent et gardent leurs effets pleins et entiers, qu'elles soient, maintenant et dans l'avenir, pour toute la nation française, le gage le plus large des secours célestes ; qu'ainsi il en faut juger définitivement, et que soit tenu pour vain dès maintenant et de nul effet pour l'avenir tout ce qui porterait atteinte à ces décisions, du fait de quelque autorité que ce soit, sciemment ou inconsciemment. Nonobstant toutes choses contraires. »

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pécheur, le 2 du mois de mars de l'année 1922, de Notre Pontificat la première année.



PRIERE A NOTRE-DAME DE FRANCE

Sainte Vierge Marie, Mère de Jésus-Christ, nos aînés dans la foi vous ont choisie pour être leur Mère et la Protectrice de leur pays.

Veillez sur la France et tous ses habitants, comme vous avez veillé sur Jésus.

Faites d'eux des frères et des artisans d'unité et de paix.

Femme, qui écrasez la tête du serpent, secourez-nous dans nos luttes contre l'Adversaire.

Mère, revêtue du Soleil, gardez-nous dans la foi de notre baptême.

Immaculée, dont la lune est le marchepied, faites de nous des témoins fidèles de l'Évangile.

Notre-Dame de France, Étoile de l'Espérance, montrez-nous l'Astre véritable qui ne connaît pas de couchant:

Votre Fils Jésus, ressuscité d'entre les morts.

Ainsi-soit-Il



ORDO LITURGIQUE

Juillet & Août 2017

Dimanche 9 juillet

Cinquième Dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe vert

Lundi 10 juillet : Les sept frères martyrs, et Ste Rufine et Ste Seconde, vierges et martyres, 3^{ème} classe rouge

Mardi 11 juillet : de la férie, 4^{ème} classe vert

Mercredi 12 juillet : St Jean Gualbert, abbé, 3^{ème} classe blanc

Jeudi 13 juillet : de la férie, 4^{ème} classe vert

Vendredi 14 juillet : St Bonaventure, évêque et docteur, 3^{ème} classe blanc

Samedi 15 juillet : St Henri, empereur et confesseur, 3^{ème} classe blanc

Dimanche 16 juillet

Sixième Dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe vert

Lundi 17 juillet : de la férie, 4^{ème} classe vert

Mardi 18 juillet : St Camille de Lellis, confesseur, 3^{ème} classe blanc

Mercredi 19 juillet : St Vincent de Paul, confesseur (propre de France), 3^{ème} classe blanc

Jeudi 20 juillet : St Jérôme Emilien, confesseur, 3^{ème} classe blanc

Vendredi 21 juillet : St Laurent de Brindes, confesseur et docteur, 3^{ème} classe blanc

Samedi 22 juillet : Ste Marie-Madeleine, pénitente, 3^{ème} classe blanc

Dimanche 23 juillet

Septième Dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe vert

Lundi 24 juillet : de la férie, 4^{ème} classe vert

Mardi 25 juillet : St Jacques le Majeur, apôtre, 2^{ème} classe rouge

Mercredi 26 juillet : Ste Anne, mère de la Sainte Vierge, 2^{ème} classe blanc

Jeudi 27 juillet : de la férie, 4^{ème} classe vert

Vendredi 28 juillet : St Nazaire et St Celse, martyrs, St Victor 1^{er}, pape et martyr,

St Innocent 1^{er}, pape et confesseur, 3^{ème} classe rouge

Samedi 29 juillet : Ste Marthe, vierge, 3^{ème} classe blanc

Dimanche 30 juillet

Huitième Dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe vert

Lundi 31 juillet : St Ignace de Loyola, confesseur, 3^{ème} classe blanc

Mardi 1^{er} août : de la férie, 4^{ème} classe vert

Mercredi 2 août : St Alphonse-Marie de Liguori, évêque, confesseur et docteur,
3^{ème} classe blanc

Jeudi 3 août : de la férie, 4^{ème} classe vert

Vendredi 4 août : St Dominique, confesseur, 3^{ème} classe blanc

Samedi 5 août : Dédicace de Sainte Marie aux Neiges, 3^{ème} classe blanc

Dimanche 6 août

Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 2^{ème} classe blanc

Lundi 7 août : St Gaëtan de Thienne, confesseur, 3^{ème} classe blanc

Mardi 8 août : St Jean-Marie Vianney, confesseur (propre de France),
3^{ème} classe blanc

Mercredi 9 août : Vigile de St Laurent, 3^{ème} classe violet

Jeudi 10 août : St Laurent, martyr, 2^{ème} classe rouge

Vendredi 11 août : de la férie, 4^{ème} classe vert

Samedi 12 août : Ste Claire d'Assise, vierge, 3^{ème} classe blanc

Dimanche 13 août

Dixième Dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe vert

Lundi 14 août : Vigile de l'Assomption de la Sainte Vierge, 2^{ème} classe violet

Mardi 15 août

Assomption de la Sainte Vierge, 1^{ère} classe blanc

Mercredi 16 août : St Joachim, père de la sainte Vierge, confesseur, 2^{ème} classe blanc

Jeudi 17 août : St Hyacinthe, confesseur, 3^{ème} classe blanc

Vendredi 18 août : de la férie, 4^{ème} classe vert

Samedi 19 août : St Jean Eudes, confesseur, 3^{ème} classe blanc

Dimanche 20 août

Onzième dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe vert

Lundi 21 août : Ste Jeanne de Chantal, veuve, 3^{ème} classe blanc

Mardi 22 août : Fête du Cœur Immaculé de Marie, 2^{ème} classe blanc

Mercredi 23 août : St Philippe Béniti, confesseur, 3^{ème} classe blanc

Jeudi 24 août : St Barthélémy, apôtre, 2^{ème} classe rouge

Vendredi 25 août : St Louis Roi de France, confesseur (propre de France), 3^{ème} classe blanc

Samedi 26 août : De la Sainte Vierge (Salve sancta parens), 4^{ème} classe vert

Dimanche 27 août

Douzième Dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe vert

Lundi 28 août : St Augustin, évêque, confesseur et docteur, 3^{ème} classe blanc

Mardi 29 août : Décollation de St Jean-Baptiste, 3^{ème} classe rouge

Mercredi 30 août : Ste Rose de Lima, vierge, 3^{ème} classe blanc

Jeudi 31 août : St Raymond Nonnat, confesseur, 3^{ème} classe blanc

Vendredi 1^{er} septembre : de la férie, 4^{ème} classe vert

Samedi 2 septembre : St Just, 13^{ème} évêque de Lyon, confesseur, 1^{ère} classe blanc

Dimanche 3 septembre

Solennité de saint Just, Saint Patron de la collégiale

Treizième Dimanche après la Pentecôte

VOL DE LA COURONNE DE ND DE FOURVIERE

Le 13 mai dernier à 3h27, (jour du centième anniversaire des apparitions de Fatima) la piété et l'amour des lyonnais pour leur protectrice et leur mère étaient agressés par le vol de la couronne de Notre Dame de Fourvière !

Cette couronne en or et vermeil, œuvre du très renommé orfèvre lyonnais Thomas-Joseph Armand-Calliat (1822-1901, paroissien de Saint-Just à qui l'on doit le reliquaire du crâne de notre saint patron), présente la particularité d'être ornée de 1791 pierres précieuses et



semi-précieuses. Ces pierres et son or (plusieurs kilos) proviennent du grand élan de générosité et de dévotion des lyonnais pour la Vierge de Fourvière. Le tout dans le contexte de la construction de la basilique et en remerciement de la protection de Lyon et des lyonnais durant la guerre de 1870.

Offerte en 1899, cette couronne reprend la forme d'une couronne royale fermée et s'inscrit dans une tradition née au XVII^{ème} de couronner la Vierge.

Notre couronne avait été retirée de la tête de la statue de la Vierge de Fourvière, du maître autel de la basilique, en juin 1940 pour la préserver des allemands, et avait été déposée dans un coffre de banque jusqu'en 2015. Elle avait été exceptionnellement sortie en 1996 pour le centième anniversaire de la basilique. Il y a deux ans à l'occasion d'une exposition sur les trésors de Fourvière, il avait été décidé de remettre en valeur ce patrimoine inestimable et de l'exposer en permanence parmi les collections du Musée de Fourvière. Une vitrine blindée avait été installée pour la recevoir.

Il n'aura pas fallu plus de trois minutes aux voleurs expérimentés pour défoncer à la masse et découper à la disquette cette vitrine.

Selon la police, ce vol est le fait de personnes déterminées, équipées et organisées. Elles sont venues à bout du système de protection sophistiqué et perfectionné. La police a pris la mesure de la dimension particulière de ce vol et poursuit activement ses investigations.

Il est triste que de tels méfaits puissent priver les Lyonnais et les touristes du monde entier, d'un trésor unique, historique et affectif, incarnation, avec notre exceptionnelle basilique, de l'amour et de la reconnaissance des lyonnais pour leur mère du ciel !

Les motivations des voleurs semblent crapuleuses. Qu'ils sachent que chaque pierre a fait l'objet d'une expertise détaillée par l'université de Lyon 1 en 2016, ce qui rend ces pierres invendables, tout comme la couronne, objet bien trop repérable sur le marché de l'art.

Le Cardinal Barbarin a réagi en ces termes :

« La Vierge de Fourvière, à Lyon, tout le monde l'aime. Quand on l'agresse, les Lyonnais sont blessés. Ce n'est pas l'argent qui m'intéresse, mais l'incroyable amour qui a convergé pour fabriquer ce joyau. C'est le fruit d'un bel élan communautaire. Beaucoup de Lyonnaises ont accepté cet acte de détachement pour montrer leur attachement à la Vierge Marie. Mais je n'ai pas peur pour elle, bien sûr. Par contre, je suis triste pour les voleurs. Qu'ils sachent que je prie le Seigneur pour qu'il touche leur cœur et les délivre de la fascination de l'argent. Qu'est-ce que cela leur fera d'avoir plus de sous ? Il va falloir qu'ils se cachent, qu'ils mentent et s'ils sont pris, ils ne seront pas en très bonne posture ! Ils feraient mieux de rendre la couronne ! Nous allons prier avec tous les Lyonnais et j'espère qu'on la retrouvera !

Je suis en communion avec les Lyonnais et je vois le choc que cela a provoqué. De nombreuses familles avaient donné leurs bijoux, bagues de fiançailles, chevalières et pierres précieuses pour cette couronne. La Sainte Vierge ne manquait de rien, mais cela a tourné les donateurs vers Dieu. C'était une manière simple, concrète de se mettre

sous la protection de Notre-Dame de Fourvière : « Sainte-Marie, priez pour nous, pauvres pécheurs ». C'est très beau, cette statue qui, depuis la colline, regarde toute la ville avec un air maternel, comme si elle nous disait : « Mes enfants, je m'occupe de vous ». »

Notre Dame de Fourviere, aidez-nous à vous rendre votre couronne !



HORAIRES POUR L'ETE

Du lundi 3 juillet au dimanche 3 septembre

- ❖ Du lundi au vendredi : Messe à 18h30 à la Maison Padre Pio (donc plus de Messe à 9h00).
- ❖ Le samedi : Messe à 11h00 à la Maison Padre Pio.
- ❖ Le dimanche et le 15 août : Messes à 8h30 et 10h00 en la collégiale Saint-Just (donc plus de Messe à 19h30 à la Maison Padre Pio).

NB : pas d'adoration le premier vendredi d'août.

PERMANENCES DES PRETRES

Durant la période d'été vos prêtres sont occupés à divers apostolats ou activités : scoutisme, mariages, retraites, repos... En cas de besoin, merci de contacter **en priorité** le prêtre de permanence.

2-9 juillet : Abbé Bonnin

10-15 juillet : Abbé Paris

16 juillet : Abbé Rabany

17-22 juillet : Abbé Paris

23-29 juillet : Abbé Meissonnier

30 juillet-3 août : Abbé Rabany

4-15 août : Abbé Meissonnier

16-19 août : Abbé Rabany

20 août-1^{er} septembre : Abbé Bonnin

LA MORALE CHRETIENNE

Les principes essentiels pour agir moralement

-La chasteté-

Introduction

Dans notre étude sur la vertu cardinale de tempérance, il nous est apparu important d'accorder une place toute particulière à une vertu bien trop oubliée à notre époque : la chasteté.

Dans un monde déboussolé qu'est le nôtre, où le plaisir est maître et avec lui le désordre, nous devons réagir avec optimisme et mettre en valeur cette vertu par l'exemple humble et audacieux de notre vie ainsi que par notre témoignage.

« Il faut entreprendre une croisade de virilité et de pureté qui contrecarre et anéantisse le travail destructeur de ceux qui tiennent l'homme pour une bête. Et cette croisade, c'est notre œuvre. » (Josemaria Escriva de Balaguer, Chemin)

Quand on parle de la chasteté, il est important de se rappeler que les commandements donnés par Dieu par la voix de l'Eglise ne sont pas des interdictions ou froides impositions pour nous rendre la vie plus difficile.

Tous les commandements de Dieu sont une preuve de son amour pour nous et nous montre qu'il nous prend au sérieux. Il désire nous conduire au plus vite sur ce chemin du Ciel qu'est notre vie, pour nous éviter de nous perdre dans les sentiers difficiles que sont nos passions désordonnées depuis le péché originel.

Rappelons nous aussi, que, si certaines choses nous sont interdites, c'est parce qu'elles sont mauvaises en soi mais aussi parce qu'elles sont mauvaises pour nous. De même que faire le bien, c'est se faire du bien, de la même manière, faire le mal c'est se faire du mal et le Bon Dieu veut nous en préserver.

Mais surtout, Dieu veut être aimé par ses créatures, par-dessus toutes choses, car là se trouve notre bonheur. C'est pourquoi, les commandements qui viennent encadrer notre vie chrétienne, nous apprennent à désirer Dieu plutôt qu'un vil plaisir passager, allant contre l'amour divin

Voilà pourquoi, la vertu de chasteté ne doit pas être regardée comme un traité d'interdictions mais comme une réalisation parfaite de ce pourquoi notre nature humaine est faite : le bonheur et donc, la possession de Dieu. Elle est un chemin de sainteté qui est demandé à tout homme, quelque soit son état de vie.

La chasteté

1- Qu'elle est - elle ?

Elle est fille de la tempérance ; elle est donc une vertu morale qui modère ou exclut le désir des plaisirs charnels, grâce à notre raison, illuminée par la foi et donc renforcée par la grâce. Ces plaisirs sont ceux de l'acte générateur.

Comme toutes les vertus, elle peut être naturelle ou surnaturelle. Elle sera surnaturelle, donc méritoire, si elle est imprégnée de charité : amour de Dieu et du prochain pour Dieu.

La chasteté sera donc l'expression de notre amour pour Dieu lorsqu'elle nous portera à nous abstenir de tout ce qui pourrait être dérégulé par rapport à ce que Dieu veut, dans le domaine de la sexualité.

En résumé, être chaste c'est aimer Dieu et régler, grâce à cet amour, les désirs charnels désordonnée par le péché originel. Cette vertu est essentielle pour nous empêcher de devenir l'esclave d'un amour égoïste qui s'oppose à un amour vrai, nécessaire pour pouvoir se donner.

2- Que faire de ces plaisirs charnels qui peuvent sembler désordonnés ?

Le plaisir n'est pas mauvais en soi, car voulu par Dieu et donc conforme à notre nature ; le plaisir n'est donc pas contraire à la chasteté.

Mais il ne peut être dissocié de sa finalité qu'est la procréation et la manifestation de notre amour.

En d'autre terme, on ne peut pas faire du moyen (le plaisir) une fin à atteindre pour lui-même.

Vouloir le plaisir indépendamment de la fin qui le légitime, le vouloir comme une fin à laquelle on s'arrête, c'est un désordre puisque c'est aller contre l'ordre très sage établi par Dieu pour notre bonheur.

Ce désordre en amène un autre : quand on agit seulement pour le plaisir, on est exposé à l'aimer avec excès, parce qu'on n'est plus guidé par la fin qui impose des limites à cette soif immodérée du plaisir qui existe en chacun d'entre nous.

=> La chasteté va donc s'attaquer à tout ce qui peut avoir d'excès, afin que nous puissions rester maître chez soi et développer en nous ce qui fait notre dignité : la liberté.

Plus nous sommes libres, plus nous nous possédons, plus nous pouvons nous donner. Or, ce donner tout entier, c'est aimer en vérité.

La chasteté est cette vertu qui nous apprend à aimer le plus chrétiennement possible. Elle nous apprend à nous donner comme Dieu se donne.

3- Quelle est la différence entre la chasteté parfaite et imparfaite ?

- la chasteté parfaite : c'est la ferme volonté de s'abstenir perpétuellement de toute délectation charnelle.

Elle est totale et perpétuelle en vue d'une fin plus haute. Cette chasteté parfaite s'identifie avec la vertu morale de virginité.

Elle se pratique :

- soit pour honorer Dieu (pour les prêtres et religieux, en raison de l'imitation du Christ et de la sainte Vierge ; en raison de leur mariage avec l'Eglise, leur cœur et leur corps sont tout à Dieu ; en raison de la vie future au Ciel où il n'y aura pas de génération) ;

- soit pour se donner au prochain de façon totale, par amour pour Dieu.

- la chasteté imparfaite :

Elle est différente en fonction de l'état de vie :

- avant le mariage : on s'abstient de tout ce qui est défendu, mais sans renoncer à l'espérance ou à la possibilité du mariage ;

- dans l'état du mariage, elle règle, suivant la loi morale, l'usage de ce qui est permis ;

- après le mariage (pour les veufs) : elle évite tout ce qui y est défendu.

Les fruits de l'impureté

Les péchés d'impureté, comme tous les autres péchés vont à l'encontre de l'amour de Dieu et ainsi, blessent notre âme ; mais à cela s'ajoute la blessure faite à notre corps véritable temple du Saint Esprit.

En effet, l'impureté (images, pensées, actes) laisse des traces, car elle touche à ce qu'il y a de plus beau et de plus profond en nous : le don de la vie par le don de soi.

« Comprendons que la sexualité n'est pas une fonction comme les autres, dont on pourrait user à bon grès et pour son bon plaisir égoïste. Elle est empreinte de sacré car elle est liée à la vie, à la vie humaine et donc à la vie éternelle. C'est pourquoi la question est grave. » (cf. P. A. Quilici, O.P., Les fiançailles)

Ces péchés portent en eux une certaine gravité morale car ils touchent aux finalités humaines : la procréation et l'amour par le don de sa personne.

N'oublions pas que l'homme n'est pas seulement un corps ; il est corps et âme, et ce qui touche le corps a donc des conséquences sur l'âme.

L'impureté entraîne la faiblesse dans les combats de tous les jours, le manque de courage dans le bien à faire fausse notre regard sur les autres, détruit notre personnalité, abîme nos amitiés, nous enferme dans l'égoïsme.

Au point de vue spirituelle, elle entraîne l'abandon de la prière, l'éloignement de la confession et donc de la communion.

Enfin, le plaisir étant en lui-même intarissable, ce péché nous portera toujours plus loin et très rapidement.

L'excellence de la chasteté

Cette vertu est excellente et on peut le voir par les fruits qu'elle apporte dans l'individu, dans la famille et dans la société.

Cette vertu a toujours été admirée par les païens qui la pratiquaient si peu ; elle était réservée, selon eux, pour les âmes exceptionnelles et héroïques.

Mais le christianisme vient montrer sa raison d'être (l'amour de Dieu, du prochain et de soi) et donner à tous, les moyens d'en vivre (principalement par la grâce reçue par les sacrements).

1- Dans l'individu

Elle fortifie la volonté, développe la liberté morale et donc un amour plus vrai ; elle nous apprend à gouverner nos puissances inférieures (les passions) grâce aux puissances supérieures (notre raison et notre volonté).

Elle nous permet donc de retrouver cette harmonie qui existait avant le péché originel.

Elle tourne l'âme vers Dieu et nous dégage petit à petit d'une certaine dépendance aux créatures.

De la pureté de notre âme dépendra notre relation avec Dieu, qui est la chose la plus essentielle sur cette terre, pour nous qui commençons notre ciel dès ici bas.

2- Dans la famille

La chasteté vient préparer la famille car pour être de bons époux, il faut s'être entraîné dans ce combat pour la pureté qui vient nous apprendre à nous donner en vérité.

En raison des fruits de l'impureté que nous avons énumérés plus haut, le manque de chasteté a des conséquences sur l'unité et l'harmonie familiale.

De plus, l'épanouissement de la famille dépend de la croissance en sainteté et en amour authentique de tous les membres, amour authentique que vient développer en nous la chasteté.

3- Dans la société

La prospérité et la force d'un peuple sont en rapport direct avec ces mœurs.

Une grande cause de la décadence de notre société est cette impureté ambiante qui a un pouvoir tyrannique sur l'homme. Elle entraîne cette culture hédoniste et avec elle, un état d'esprit contraceptif et une culture de mort, comme nous le rappelait Saint Jean-Paul II.

Faut-il baisser les bras ? Non, car « *remercions Dieu toujours de nous avoir fait vivre à une grande époque où il n'est permis à personne d'être médiocre.* »

Quels sont les remèdes pour vivre de la chasteté, la protéger et l'étendre autour de nous ?

« Je dis souvent aux jeunes que les compétitions de ski sur la piste de saut prouvent qu'un jeune est capable de garder sa pureté, s'il le veut et s'il l'enseigne à son corps. Car le corps parvient à être si obéissant qu'il peut faire des choses qui semblent impossibles. Selon les lois de la physique, un homme qui s'élance du haut de la piste de ski devrait tomber et se casser en morceaux, alors qu'il ne tombe pas du tout, mais atterrit sur la ligne d'arrivée...parce qu'il a appris à faire cela, parce qu'il l'a enseigné à son corps.

Il se passe la même chose avec la pureté. On peut apprendre à son corps à se dominer et à diriger nos regards, nos pensées de manière à être totalement libre. »

Voici quelques remèdes pour nous aider à développer en nous la chasteté et ainsi la garder et la rayonner autour de nous. Cette liste est loin d'être exhaustive...

1. éduquer à la pureté dès l'enfance
2. vouloir être chaste
3. prendre conscience que notre corps est le temple du Saint Esprit : *« Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous ? »* (1Cor. 6,19)
4. méditer sur la passion du Christ : *« Lorsque vous serez attaqués par quelques tentations d'impureté, appliquez-vous à songer à la Passion du Sauveur du monde, et dites en vous-même : mon Dieu est attaché à la croix, et je me laisserais aller à des plaisirs criminels ! »* (St Bernard)
5. penser souvent à notre éternité future
Notre éternité dépend de notre vie ; or notre vie est faite d'années, nos années de mois, nos mois de jours, nos jours d'heures, nos heures de

minutes. Notre éternité dépend donc de la minute présente. Que suis-je en train de faire lors de cette minute présente ?

6. regarder le Ciel : *« Comment lutter contre le péché d'impureté, se demande les modernes ? Les maîtres de l'ancienne tradition répondent à l'unanimité : en regardant le Ciel ; car seule l'espérance du Ciel donne le courage de travailler pour le Ciel. »* (Dom Gérard, Itinéraire n°252)
7. être maître chez soi : notre raison doit dominer et orienter nos passions.
Pour développer cette maîtrise de soi, sachons quelques fois dire « non » aux choses permises pour savoir dire « non » aux choses qui ne le sont pas.
Car à force de faire tout ce qui est permis, on commence à faire ce qui ne l'est pas.
8. ne pas se mettre en occasion de péché
9. se donner une intention particulière dans nos combats contre la tentation qui sont très méritoires pour nous même ainsi que pour ceux pour qui on offre ce combat.
10. ne pas avoir peur de fuir face à la tentation : dans ce cas précis, la fuite est signe de courage.
11. la garde du cœur : sachons maîtriser nos regards, nos pensées.
Attention à internet qui est l'un des moyens les plus utilisés aujourd'hui contre la pureté. Restons maître du jeu.
12. la garde du corps : la tenue vestimentaire est une expression de notre charité car notre pudeur permet l'accroissement de la pureté chez mon prochain.
13. l'arme parfaite pour garder la chasteté : la prière. Elle augmente en nous cette intimité avec Dieu et donc, nous éloigne de tout ce qui pourrait

salir notre âme. De plus, par la prière, nous lui demandons les grâces nécessaires pour ce combat que nous menons.

14. les sacrements : la communion (quand nous sommes en état de grâce) et la confession : « *Celui qui se relève après ses chutes avec une grande confiance en Dieu devient, entre les mains du souverain Maître, un instrument propre à opérer de grandes choses.* » (St Jean de la Croix).

Conclusion

Écoutons saint Jean-Paul II parler à la jeunesse de France : « *Jeunes gens, jeunes filles, ayez un très grand respect de votre corps et du corps des autres ! Que votre corps soit au service de votre moi profond ! Que vos gestes, vos regards, soient toujours le reflet de votre âme ! Adoration du corps ? Non, jamais ! Mépris du corps ? Pas d'avantage ! Maîtrise du corps ? Oui. Transfiguration du corps.* »

Notre combat quotidien pour garder notre pureté est un moyen très concret pour grandir en sainteté.

N'oublions pas que nous sommes fait pour aimer Dieu et notre prochain. Or pour aimer, il faut pouvoir être libre. La chasteté vient nous y aider et va faire de nous des hommes capables d'aimer en vérité.

Ce combat est dur et difficile ? Oui, et c'est normal car il n'existe pas de vie réussie sans sacrifice ; il n'existe pas d'amour vrai sans sacrifice.

Alors, soyons fiers de vivre ce combat que nous pouvons mener et remporter avec la grâce de Dieu. Soyons des apôtres de la pureté et ainsi des semeurs de sainteté.

« *Dieu ne vous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté.* » (1Th. 4, 7)

Abbé Côme Rabany, fssp



ACTES DE CATHOLICITE

Baptêmes

Sont devenus enfants de Dieu :

- ❖ Léopold Tavian, le 29 avril à Neuilly sur Seine
- ❖ Cyriaque Fradot, le 25 mai en la collégiale Saint-Just
- ❖ Astrid Béligné, le 25 juin en la collégiale Saint-Just
- ❖ Hubert Bellet, le 9 juillet en la collégiale Saint-Just

Premières Communions

Ont reçu la Très-Sainte-Eucharistie pour la première fois, le dimanche 18 juin, en la collégiale Saint-Just :

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| ❖ Anne-Photine Allyndrée | ❖ Hilaire Mouilleron |
| ❖ Clémence Canet | ❖ Zita de Pazzis |
| ❖ Tristan Damois | ❖ Constant Petitjean |
| ❖ Paul Fradot | ❖ Paul Sallerin |
| ❖ Charles Greco | ❖ Alban Simian |
| ❖ Marie-Liesse Guezo | ❖ Philibert Van Gaver |
| ❖ Alexia Guga | ❖ Philippine Véricel |
| ❖ Ombeline Le Guen | |

Communion solennelle :

A renouvelé les promesses de son baptême, le dimanche 11 juin, en la collégiale Saint-Just :

❖ Olympe Boné

Confirmations :

Ont reçu le sacrement de confirmation le dimanche 21 mai, en la collégiale Saint-Just des mains de Son Eminence le Cardinal Barbarin :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| ❖ Benoit-Joseph Ascarino | ❖ Franck Laurent-Granpré |
| ❖ Mathias Bagnier | ❖ Tristan Le Goff |
| ❖ Geneviève Bataille | ❖ Enguerrand Le Guen |
| ❖ Jean Bayon de Noyer | ❖ Jehanne-Marguerite Lorenchet
de Montjamont |
| ❖ Vincent Beroud | ❖ Charles Lutaud |
| ❖ Jeanne Billon | ❖ Morvan Martin-Garin
Vergnaud |
| ❖ Eugénie Bondin | ❖ Louis Manhès d'Angeny |
| ❖ Olympe Boné | ❖ Pierre Manhès d'Angeny |
| ❖ Victoire Boné | ❖ Blanche de Massia |
| ❖ Romain Canet | ❖ Constance de Massia |
| ❖ Agathe de Champs de Saint
Léger | ❖ Marine Mennessier |
| ❖ Enguerran Dullin | ❖ Anna Morin |
| ❖ Faustine Dullin | ❖ Mikael Morin |
| ❖ Heidi Dullin | ❖ Hippolyte Moulleron |
| ❖ Maëlis Fauchille | ❖ Camille Nicolas |
| ❖ Roland Ferrier | ❖ Marilys d'Orange |
| ❖ Isaure Fradot | ❖ Violaine d'Orange |
| ❖ Romain Giraud | ❖ Claire Prévost |
| ❖ Louis-Marie Greco | ❖ Paul Radiguet |
| ❖ Pierre-Alain Greco | ❖ Maxence Rouvière |
| ❖ Ida Guerder | ❖ Pia de Saint Victor |
| ❖ Marie Guga | ❖ Blanche Tischhauser |
| ❖ Pierre Guga | ❖ Godefroy Van Gaver |
| ❖ Agnès Guilleminet | |

Publication des bancs

Il y a promesse de mariage entre :

- ❖ Monsieur Foucauld Gaudin et Mademoiselle Camille Fady, le 15 juillet en l'église de Sainte-Foy-lès-Lyon.
- ❖ Monsieur Jean-Grégoire Ruffier d'Epenoux et Mademoiselle Elisabeth Lapeyrère, le 22 juillet en l'église Saint-Martin de Fleurie.
- ❖ Monsieur Pierre de Nedde et Mademoiselle Pauline Greco, le 5 août en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Monsieur Paul Lagneau et Mademoiselle Laurence Lorenchet de Montjamont, le 10 août en l'église de Moroges.
- ❖ Monsieur Romain Barbot et Mademoiselle Dorothee Labouche, le 26 août en l'église Saint-Symphorien d'Ambérieu-en-Bugey.

Ordinations sacerdotales

Pour la Fraternité Saint-Pierre

Le 1^{er} juillet : à Lindenberg (Bavière) des mains de Son Eminence le Cardinal Raymond Burke de messieurs les Abbés :

- ❖ Laurent Déjean
- ❖ Thibault Desjars de Keranrouë
- ❖ Edouard Laurant
- ❖ Henri Lefer

Pour l'archidiocèse de Lyon

Le 24 juin : en la Primatiale Saint-Jean des mains de Son Eminence le Cardinal Philippe Barbarin de messieurs les Abbés :

- ❖ Marc Jocteur-Monrozier
- ❖ Luc Garnier

Décès

Sont entrés dans l'Eternité

- ❖ Décès le 22 juin à Carpentras de Mgr André Reyne à l'âge de 96 ans et 72 ans de sacerdoce. Doyen du chapitre métropolitain d'Avignon et recteur durant 27 ans de la métropole Notre-Dame des Doms d'Avignon, Mgr Reyne, belle figure du clergé provençal, était le père spirituel de Monsieur l'Abbé Meissonnier.
- ❖ Monsieur Jaques Paris, le 10 juillet dans sa 92^{ème} année. Grand-père de Monsieur l'Abbé Paris.

ANNONCES

Assomption de la Très-Sainte Vierge Marie

Mardi 15 août

A 8h30 et 10h00 Messe à la collégiale Saint-Just.

- ❖ A 18h00, à la collégiale Saint-Just, vêpres, procession et renouvellement du vœu de Louis XIII, salut du Très Saint Sacrement.



Solennité de Saint Just et Messe de rentrée paroissiale

Samedi 2 septembre

Ménage de la collégiale de 9h00 à 12h00

Dimanche 3 septembre

8h30 : messe en rit Lyonnais

10h00 : Grand'Messe solennelle avec vénération des reliques de Saint Just.

Un apéritif sera servi sur le parvis après la grand'messe.

Pique-nique paroissial dans le jardin de la maison Padre-Pio

18h30 : Salut du Très Saint-Sacrement à la collégiale Saint-Just.

19h30 : Messe basse (collégiale Saint-Just)

Pèlerinage de rentrée à Paray-le-Monial le 16 septembre 2017.

Venez nombreux prier pour les familles et les vocations à l'occasion de ce pèlerinage de rentrée, accompagné par les séminaristes de Wigratzbad.

9h00 – Envoi du pèlerinage dans l'église paroissiale de Lugny-les-Charolles
Les conducteurs sont invités à se garer à Lugny-les-Charolles ; un service de navettes les ramènera pour reprendre leurs voitures après la messe à Paray-le-Monial.

9h30 – Départ du pèlerinage : marche familiale de 14 km avec chants, méditations du Rosaire et confessions tout au long de la route. Chapitres animés par des séminaristes (chapitres enfants prévus).

11h35 – Pique-nique tiré du sac au bord du chemin qui part de la Collange et mène à la Bouchat (le long du Bois du Bouchat). Coordonnées GPS : Latitude N46.42113° ; Longitude : E4.15666° (possibilité de rejoindre le pèlerinage seulement pour le déjeuner).

15h15 – Messe solennelle chantée par le Séminaire Saint-Pierre dans la chapelle de la Visitation de Paray-le-Monial.

Renseignements complémentaires :

Tél. : 02 48 67 01 44

www.fssp.fr

ANNONCES DIVERSES

Son et lumière sur les pas de Saint-Vincent de Paul

Spectacle son et lumière de Xavier Arlod sur St Vincent de Paul, au château de Châtillon sur Chalaronne (Ain), à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de l'arrivée du saint comme curé.

Le spectacle retrace le périple d'un curieux équipage pris dans la tourmente en 1636, durant la guerre de 30 ans. Il nous conduit des noirceurs des bas-fonds à une étrange lumière... C'est la rencontre d'un homme hors du commun, chasseur de misère, devenu l'âme d'un peuple, Saint Vincent de Paul.

400 participants de plus de 40 communes, 420 costumes, 3000m² de surface scénique, 10 cavaliers, effets pyrotechniques, peintures de lumières dans l'enceinte du château de Châtillon, bande sonore spatialisée, les moyens sont à la hauteur de l'événement !

Onze représentations : 6 - 7 - 8 - 9 - 14 - 15 - 16 - 20 - 21 - 22 - 23 Juillet au « Vieux Château » de Châtillon

Début du spectacle à 22h00, ouverture 21h00.

Réservations : www.billetweb.fr/sur-les-pas-de-vincent-depaul

Location d'appartement à Lyon

F1bis 60 m² utiles, entièrement rénové non meublé au 6^{ème} étage avec ascenseur d'un bel immeuble XIX^{ème}, 5^{ème} arrondissement.

Il est composé d'une pièce de vie de 38 m² avec cuisine intégrée (plaque cuisson, four électrique, frigidaire), salle d'eau.

Mezzanine de 22 m² utiles en sous-pente.

Idéalement situé, à deux pas de la Place Bellecour et de la cathédrale Saint-Jean.

Accès toutes commodités. Métro ligne D Saint Jean et commerces au pied de l'immeuble.

Convient à un couple marié ou à 2 étudiants, étudiantes ou professionnel

Loyer 740 € cc

S'adresser à 06 33 65 43 38 – 07 69 65 04 28

AIDER LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal ⁽¹⁾, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

(1) Soixante-six pourcent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de
bien vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €

à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au/...../.....
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340

Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

INTENTIONS DE MESSES

Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.

Je prie Monsieur l'abbé :

de célébrer messe(s) aux intentions suivantes :

-
-
-

Honoraires :

- pour une messe : **17 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **170 €** ;
- un trentain grégorien : **565 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes

Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite
Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Brice Meissonnier.

Responsable de la rédaction

Abbé Brice Meissonnier.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : en cours.

ISSN : 2551-7031



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
Maison saint Padre Pio

1, chemin de petite Champagne
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69

www.communicantes.fr

Abbé Brice Meissonnier - Supérieur

Tél : 04 72 16 11 61 Mobile : 06 60 42 21 79 Courriel : abbemeissonnier@gmail.com

Abbé Côme Rabany

Tél : 04 72 16 11 63 Mobile : 07 63 02 48 09 Courriel : comerabany@outlook.fr

Abbé Pierre-Emmanuel Bonnin

Tél : 04 72 16 11 62 Mobile : 06 67 46 10 71 Courriel : pebonnin@gmail.com

Abbé Thibault Paris

Tél : 04 72 16 11 65 Mobile : 07 61 09 44 76 Courriel : abbeparis@gmail.com



HORAIRES DES MESSES A LYON

Du 3 juillet au 3 septembre

Dimanches et jours de précepte

Confessions pendant la Messe de 8h30, et de 9h30 jusqu'au sermon de la Grand'Messe

08h30 : **Messe basse en la Collégiale Saint-Just**
10h00 : **Grand'Messe en la Collégiale Saint-Just**

En semaine

Maison Padre Pio

18h30 : du lundi au vendredi (*confessions de 18h00 à 18h25*)
11h00 : le samedi (*confessions de 10h30 à 10h55*)

COLLEGALE SAINT-JUST : *41 rue des Farges, 69005 Lyon.*

MAISON PADRE PIO : *1 chemin de Petite Champagne 69340 Francheville*